

## SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Dans les précédents chapitres du rapport, la Commission a intégré de nombreuses recommandations visant à répondre aux commentaires, préoccupations et recommandations des participants de l'ÉES. En formulant ces recommandations, la CNER sait qu'au fil des années, leur mise en vigueur risque d'incomber à de nombreuses parties. Elle sait aussi qu'à l'heure actuelle les organismes de réglementation appropriés et les processus inhérents à l'évaluation et la régulation de l'exploitation gazière et pétrolière dans la baie de Baffin et le détroit de Davis sont en train d'évoluer. Par conséquent, au lieu de formuler des recommandations avec date de péremption pour des organismes qui risquent de ne plus exister dans les futures structures de réglementation, la Commission n'a désigné aucune autorité responsable en ce qui a trait à la mise en vigueur. Reconnaissant d'autre part qu'en termes de structures et d'approches, différents moyens peuvent être adoptés pour répondre aux objectifs de ces recommandations, la CNER a davantage ciblé les résultats escomptés que la manière d'atteindre les objectifs. Espérons qu'une telle souplesse permettra aux parties responsables d'entreprendre sans aucune restriction les consultations, la recherche, la modélisation, les évaluations et les prises de décisions réglementaires requises pour une cohérente et pratique mise en vigueur de ces recommandations.

Pour plus de commodité, les recommandations de ce rapport sont regroupées en sept tableaux, à savoir :

1. Recommandations visant les consultations, la coordination et la mobilisation de la population
2. Recommandations visant les processus et régimes de réglementation, les redevances et les retombées
3. Recommandations visant les recherches de base
4. Recommandations visant l'évaluation des répercussions écosystémiques et socioéconomiques
5. Recommandations visant l'atténuation des répercussions
6. Recommandations visant la surveillance
7. Recommandations visant la modélisation, la cartographie et la prévision des répercussions

Les tableaux sont organisés en fonction des types de recommandations formulées (par ex., établir des références, évaluer les effets, etc...) ainsi qu'en fonction de la période préconisée pour la mise en vigueur des recommandations :

- Recommandation à traiter nonobstant le statut de l'actuel moratoire;
- Recommandation à traiter avant la levée de l'actuel moratoire;
- Recommandation à traiter en cas de levée de l'actuel moratoire; et
- Recommandation à traiter lors de futures évaluations.

Pour les parties désirant mieux comprendre le bien-fondé de certaines recommandations, la Commission a inclus une référence aux sections spécifiques du rapport résumant les points de vue des participants et de la CNER ayant guidé l'élaboration de ces recommandations.

## 10.1 RECOMMANDATIONS VISANT LES CONSULTATIONS, LA COORDINATION ET LA MOBILISATION DE LA POPULATION

Il est nettement apparu tout au long de l'ÉEES et tel que discuté au [chapitre 9: Autres questions](#), que dans le passé, les collectivités de la baie de Baffin et le détroit de Davis ont estimé ne pas avoir été correctement consultées et que les connaissances de l'Inuit Qaujimajatuqangit et de l'Inuit Qaujimaningit n'ont pas été partagées ni prises en considération dans l'approbation des traditionnelles opérations pétrolières de la zone visée. La Commission sait d'autre part que d'autres régions arctiques et extracôtières canadiennes ou étrangères connaissent mieux les effets de l'exploitation gazière et pétrolière et les ont davantage subis. Elles voudront peut-être partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs meilleures pratiques. C'est dans ce contexte que la Commission a formulé les recommandations suivantes:

**TABLEAU 1: SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION VISANT LES CONSULTATIONS, LA COORDINATION ET LA MOBILISATION DE LA POPULATION**

| No.   | Sections du rapport  | Rec. correspondante | Sujet  | Principale thématique  | Recommandation de la Commission   |
|---|--|---------------------|--|------------------------|---|
| <b>Recommandation à traiter nonobstant l'actuel moratoire</b> |  |                     |  |                        |   |
| 1.  | 4.2 Régime d'interventions en cas de déversements<br>8.9 Accidents et défaillances<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 29                  | Régime d'interventions en cas de déversements; Accidents et défaillances | Lacunes et incertitude | En se basant sur les données colligées au titre de la recommandation 29, produire pour la population des documents sur les rôles et responsabilités des intervenants du Nunavut (organismes fédéraux, gouvernement du Nunavut, organisations inuites et collectivités) responsables des interventions en cas de déversement d'hydrocarbures dans la région du Nunavut et dans la zone extracôtière adjacente. |

| No. | Sections du rapport   | Rec. correspondante | Sujet  | Principale thématique    | Recommandation de la Commission   |
|-----|---|---------------------|--|--------------------------|---|
| 2.  | 5.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission      | 38                  | Bien-être et santé                           | Inuit Qaujimajatu qangit | De concert avec les collectivités, établir des critères et des indicateurs pouvant jaloner les évaluations de la santé et du bien-être communautaires tenant compte de l’Inuit Qaujimajatuqangit et de l’Inuit Qaujimaningit.   |
| 3.  | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission      |                     | Bien-être et santé                           | Inuit Qaujimajatu qangit | En consultation avec la Qikiqtani Inuit Association, le gouvernement du Nunavut et les collectivités de la zone visée, entreprendre une recherche en vue de jauger la possibilité d’impact de l’exploitation gazière et pétrolière sur la culture, le patrimoine et les droits des Inuits.  |
| 4.  | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission      |                     | Utilisation des milieux terrestres et marins | Planification maritime   | Que le gouvernement du Nunavut, le Nunavut Tunngavik Incorporated, la Qikiqtani Inuit Association, les utilisateurs marins (y compris les pêcheurs commerciaux et traditionnels) et les collectivités de la zone visée soient inclus comme participants actifs dans toute planification maritime susceptible d’affecter les eaux extracôtières canadiennes de la baie de Baffin et du détroit de Davis. |
| 5.  | 8.9 Accidents et défaillances<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission |                     | Accidents et défaillances                    | Planification maritime   | Que toutes les parties responsables à un degré ou à un autre des interventions d’urgence dans la zone visée, y compris les collectivités de la région, s’allient à d’autres pays circumpolaires et à d’autres groupes transfrontaliers afin d’optimiser, par une active et  |

| No.  | Sections du rapport   | Rec. correspondante | Sujet                         | Principale thématique                              | Recommandation de la Commission   |
|--|---|---------------------|-------------------------------|--|---|
|  |   |                     |                               |  | opportune coordination, les capacités de préparation et d'intervention en cas de situations d'urgence.  |
| <b>Recommandations à traiter avant la levée de l'actuel moratoire</b>          |   |                     |                               |  |   |
| 6.   | 2.11 Mobilisation communautaire<br><br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 8                   | Mobilisation de la population | Inuit Qaujimagatu qangit                           | Allouer un financement adéquat, prévisible et opportun afin de faciliter l'active participation des collectivités du Nunavut, des organisations inuites, des organisations locales de chasseurs et trappeurs ainsi que des personnes et autres groupes intéressés, aux futures évaluations environnementales stratégiques et aux évaluations spécifiques à des projets  |
| 7.   | 7.6 Effets transfrontaliers<br><br>9.0 Autres questions examinées par la Commission     |                     | Effets transfrontaliers       | Planification maritime                             | Saisir toutes les occasions pour tisser des liens et établir des processus décisionnels entre le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites, les collectivités et les gouvernements voisins, dans le but de fixer des seuils communs pour évaluer les effets de l'exploitation gazière et pétrolière, d'instaurer une supervision réglementaire appropriée de l'industrie et de mettre en place des mécanismes de cogestion permettant de s'attaquer aux effets transfrontaliers. . |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire en vigueur serait levé</b> |   |                     |                               |  |   |
| 8.   | 2.11 Mobilisation communautaire<br><br>9.0 Autres questions                             | 6                   | Mobilisation de la population | Inuit Qaujimagatu qangit<br>Planification maritime | Qu'après consultation avec les collectivités, les organismes de réglementation appropriés produisent une « trousse de documents » généraux en langage clair, afin d'assister les membres des communautés participant à des recherches dans la zone visée ainsi qu'à des procédures de réglementation et de  |

| No.  | Sections du rapport   | Rec. correspondante | Sujet                   | Principale thématique    | Recommandation de la Commission   |
|--|---|---------------------|-------------------------|--------------------------|---|
|  | examinées par la Commission   |                     |                         |                          | planification liées à une exploitation gazière et pétrolière envisageable dans ladite zone.   |
| 9.   | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission    |                     | Environnement humain    | Inuit Qaujimajatu qangit | Que l'industrie pétrolière et gazière établisse des stratégies de communication et stimule les relations de travail avec les collectivités avant de présenter de spécifiques propositions d'exploitation.   |
| 10.  | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission    | 3                   | Santé et bien-être      | Inuit Qaujimajatu qangit | À partir des résultats de la recherche effectuée au titre de la recommandation 3, trouver des possibilités de soutien des programmes visant à limiter les incidences négatives sur la culture, le patrimoine et les droits de Inuits (par ex.: des programmes de formation culturelle, notamment le « On The Land Programmes » pour les jeunes, la mobilisation des Aînés, les programmes de mentorat inuit, etc..) |
| <b>Recommandations à traiter lors de futures évaluations</b> |   |                     |                         |                          |   |
| 11.  | 7.6 Effets transfrontaliers<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 7                   | Effets transfrontaliers | Planification maritime   | Qu'à l'avenir, les évaluations et la planification maritime incluent une appréciation complète des effets transfrontaliers pour les composantes valorisées environnementales et que la collaboration avec les résidents inuits des régions transfrontalières situées hors du Nunavut (par ex. :Groenland, Nunavik, etc...) soit instaurée chaque fois que possible.   |

## 10.2 RECOMMANDATIONS VISANT LES RÉGIMES ET PROCESSUS DE RÉGLEMENTATION, LES PLANS DE REDEVANCES ET DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

L'impressionnante incertitude entourant le régime de réglementation, les plans de redevances et les retombées dont pourrait bénéficier le Nunavut, a été soulignée pendant l'ÉES. La Commission a en outre entendu les collectivités et le Groupe de travail de l'ÉES insister pour que la cueillette et la prise en compte de l'Inuit Qaujimajatuqangit ainsi que la participation des gardiens du savoir et des droits des Inuits deviennent des pôles autour desquels s'articuleront les régimes de réglementation et les plans de retombées économiques qui sous-tendront l'évaluation et la régulation des futures opérations gazières et pétrolières dans la baie de Baffin et le détroit de Davis. Et c'est dans un tel contexte que la Commission a formulé les recommandations suivantes:

**Tableau 2: Sommaire des recommandations de la Commission visant les régimes de réglementation, les plans de redevances et de retombées économiques**

| No.   | Sections du rapport  | Rec. correspondante. | Sujet   | Principale thématique   | Recommandation de la Commission   |
|---|--|----------------------|---|-------------------------|---|
| <b>Recommandations à traiter nonobstant l'actuel moratoire</b>        |  |                      |   |                         |   |
| 12.   | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission |                      | Utilisation des milieux terrestres et marins      | Inuit Qaujimajatuqangit | Mettre en place un processus dirigé par les Inuits pour établir au Nunavut un bureau central d'archivage et ce, afin de favoriser le recueil et l'échange d'études Inuit Qaujimajatuqangit et Inuit Qaujimaningit.    |
| <b>Recommandations à traiter avant la levée de l'actuel moratoire</b> |  |                      |   |                         |   |
| 13.   | 4.1 Régime de réglementation<br>9.0 Autres questions                         |                      | Régimes de réglementation, plans de redevances et | Lacunes et incertitude  | Expliquer clairement les plans de redevances et retombées économiques applicables aux: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ opérations pétrolières survenant exclusivement dans les eaux extracôtières</li> </ul> |

| No.  | Sections du rapport  | Rec. correspondante. | Sujet   | Principale thématique  | Recommandation de la Commission   |
|--|--|----------------------|---|------------------------|---|
|  | examinées par la Commission  |                      | retombées économiques   |                        | <p>canadiennes adjacentes à la région du Nunavut; et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ opérations pétrolières survenant exclusivement dans les eaux extracôtières canadiennes adjacentes à la région du Nunavut soutenues par une infrastructure terrestre située dans la région du Nunavut.</li> </ul> <p>Cette analyse devra non seulement préciser dans quelle mesure les retombées économiques prévues au titre de la <i>Loi sur les opérations pétrolières</i> au Canada pourront être cumulées au Nunavut mais encore spécifier le cadre appliqué aux fins d'indemnisations en cas d'interférences avec les exploitations inuites ou de dommages à la faune aquatique ou à l'habitat faunique (dans les zones extracôtières canadiennes et dans la région du Nunavut).</p> |
| 14.  | 4.1 Régime de réglementation 7.3 Environnement humain 9.0 Autres questions examinées par la Commission |                      | Utilisation des milieux terrestres<br><br>Plans de redevances et de retombées économiques | Lacunes et incertitude | Tenir compte des possibles incidences sur les récoltes et sur les droits des Inuits (notamment toute menace à la sécurité alimentaire) lors de la conception et de la mise en vigueur des cadres d'indemnisation des répercussions sur les poissons de mer, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins   |
| <b>Recommandations à traiter lors de futures évaluations</b> |  |                      |   |                        |   |



| No. | Sections du rapport   | Rec. correspondante. | Sujet   | Principale thématique                             | Recommandation de la Commission  |
|-----|---|----------------------|---|---|--|
| 15. | 4.1 Régime de réglementation<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission  |                      | Régimes de réglementation, plans de redevances et retombées économiques                           | Planification maritime;<br>Lacunes et incertitude | Dans les évaluations des projets d'exploitation gazière et pétrolière proposés, préciser clairement les retombées économiques prévues et l'éventuelle indemnisation allouée à la région et aux collectivités potentiellement touchées.   |
| 16. | 4.1 Régime de réglementation<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission  | 6 et....             | Régimes de réglementation, plans de redevances et retombées économiques                           | Inuit Qaujimajatuq angit                          | Structurer les futures évaluations réalisées au Nunavut ou adjacentes à cette région et les processus décisionnels en intégrant une reconnaissance expresse des droits des Inuits, de l'Inuit Qaujimajatuq angit et de l'Inuit Qaujimaningit, ainsi que l'obligation de collaborer avec les gardiens du savoir inuit et les collectivités du Nunavut.                            |
| 17. | 7.5 Effets cumulatifs<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission         |                      | Effets cumulatifs   | Planification maritime                            | Inclure dans la portée des futures évaluations et planifications maritimes, une appréciation exhaustive des effets cumulatifs pour les composantes valorisées écosystémiques et socioéconomiques, incluant la sécurité alimentaire. Solliciter la collaboration et les observations de toutes les parties prenantes, guidées par les programmes de surveillance communautaire.   |
| 18. | 7.7 Effets de l'environnement<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission |                      | Effets de l'environnement sur les possibles projets/opérations pétroliers et gaziers extracôtiers | Manque de préparation                             | Que toutes les propositions spécifiques d'exploitation gazière et pétrolière démontrent que: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des approches de gestion adaptative ont été intégrées dans le projet;</li> <li>▪ avec la conception du projet et l'équipement utilisé, la sécurité, l'intégrité et la fiabilité seront maintenues malgré les rudes et très vite</li> </ul> |

| No. | Sections du rapport | Rec. correspondante. | Sujet | Principale thématique | Recommandation de la Commission  |
|-----|---------------------|----------------------|-------|-----------------------|--|
|     |                     |                      |       |                       | évolutives conditions environnementales de la baie de Baffin et du détroit de Davis. |

### RECOMMANDATIONS VISANT LA RECHERCHE DE BASE ET L'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS

Dans plusieurs sections de ce rapport, (par ex. : sections 5.1 à 5.3 et sections 7.1 à 7.7) de grande lacunes informationnelles, des incertitudes ainsi qu'un manque de données actualisées pour établir une référence de base et pour évaluer les effets dans les conditions environnementales et socioéconomiques uniques de la baie de Baffin et du détroit de Davis, ont fortement limité la Commission dans son examen des effets écosystémiques et socioéconomiques de l'exploitation pétrolière et gazière. La Commission a en outre constaté que peu de recherches et peu d'évaluations des répercussions accordent une place importante à l'Inuit Qaujimatjatuqangit et à l'Inuit Qaujimaningit ainsi qu'à la consultation des gardiens du savoir et des droits des Inuits.

Pour combler ces lacunes en matière d'informations référentielles et de renseignements sur les évaluation des répercussions dans la zone visée, la Commission a formulé les recommandations suivantes :

**TABLEAU 3: SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION VISANT LA RECHERCHE DE BASE**

| No.   | Sections du rapport          | Rec. correspondantes | Sujet                 | Principales thématiques | Recommandation de la Commission  |
|---|------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------------|--|
| <b>Recommandations à traiter nonobstant le moratoire actuel</b> |                              |                      |                       |                         |  |
| 19.   | 5.4<br>Changement climatique |                      | Changement climatique | Lacunes et incertitude  | Recueillir des informations référentielles et évaluer les effets actuels et prévisibles du changement climatique dans l'Arctique, incluant les incidences directes et indirectes : |

| No. | Sections du rapport  | Rec. correspondantes | Sujet                             | Principales thématiques                           | Recommandation de la Commission   |
|-----|--|----------------------|-----------------------------------|---|---|
|     |  |                      |                                   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sur l'environnement physique (par ex. : courants marins, brouillard et précipitations),</li> <li>▪ sur l'environnement biologique (par ex.: habitudes migratoires des espèces sauvages); et</li> <li>▪ sur l'environnement humain (par ex.: changements quant à la disponibilité des espèces sauvages et effets sur les récoltes, changements dans la répartition et la disponibilité des espèces de poissons et effets sur les exploitations commerciales, etc..).</li> </ul> |
| 20. | 5.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 12, 19, 21 à 79      | Activités et savoir traditionnels | Inuit Qaujimajatuqangit<br>Lacunes et incertitude | Veiller à ce que toutes les recherches de base, les collectes de données, les évaluations des effets et les mises à jour effectuées dans la zone visée incluent des consultations avec les gardiens des droits et du savoir inuits et tiennent compte des connaissances de l'Inuit Qaujimajatuqangit et de l'Inuit Qaujimaningit.   |
| 21. | 5.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 12, 19, 20, 22 à 79  | Activités et savoir traditionnels | Inuit Qaujimajatuqangit<br>Lacunes et incertitude | En consultation avec la Qikiqtani Inuit Organization et les collectivités concernées de la zone visée, prioriser des programmes de recherche soutenus afin de continuer à recueillir auprès des gardiens du savoir des collectivités locales, les connaissances Inuit Qaujimajatuqangit et Inuit Qaujimaningit sur le milieu marin et les zones extracôtières de la baie de Baffin et du détroit de Davis.  |

| No. | Sections du rapport          | Rec. correspondantes  | Sujet   | Principales thématiques | Recommandation de la Commission   |
|-----|------------------------------|---|---|-------------------------|---|
| 22. | 5.1 Environnement physique   | 1   | Bathymétrie   | Lacunes et incertitude  | Entreprendre une autre recherche bathymétrique pour cerner les dangers de navigation dans la zone visée et améliorer la sécurité maritime dans la région.   |
| 23. | 5.1 Environnement physique   |   | Suintements naturels  | Lacunes et incertitude  | Entreprendre des recherches pour: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ identifier les emplacements de suintements naturels d'hydrocarbures dans la zone visée; et</li> <li>▪ spécifier les débits et autres caractéristiques importantes.</li> </ul>  |
| 24. | 5.2 Environnement biologique | <Poissons et habitat des poissons, 25, Milieu marin et évaluation des effets et des sédiments (47 et 48)> | Plancton; Faune benthique;  | Lacunes et incertitude  | Entreprendre des recherches dans la zone visée pour une meilleure compréhension : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du plancton marin, notamment l'abondance, la diversité et la biomasse; et</li> <li>▪ la faune et la flore benthiques, notamment leurs biologies et écologies respectives.</li> </ul> |
| 25. | 5.2 Environnement biologique |   | Poissons et habitat des poissons; mammifères marins; oiseaux aquatiques | Lacunes et incertitude  | Recueillir d'autres données référentielles et entreprendre des recherches dans la baie de Baffin et le détroit de Davis sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les poissons et leur habitat (notamment les frayères, les alevinières, les activités</li> </ul>  |

| No. | Sections du rapport | Rec. correspondantes | Sujet | Principales thématiques | Recommandation de la Commission  |
|-----|---------------------|----------------------|-------|-------------------------|--|
|     |                     |                      |       |                         | <p>d'alevinage, l'approvisionnement alimentaire et les aires de migration dont dépendent directement ou indirectement les poissons pour leurs processus vitaux;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les oiseaux aquatiques; et</li> <li>▪ les mammifères marins</li> </ul> <p>Cette recherche doit être conçue de manière à mieux comprendre l'état actuel du milieu et la possibilité d'incidences sur d'importantes populations et de fragiles habitats. Cette recherche doit tenir compte des effets du changement climatique et de la pollution. Ciblant les populations animales, elle doit examiner leur densité, leur répartition, leur abondance, les succès de leur reproduction; la surveillance de leurs habitudes de migration saisonnière et des principales utilisations de leur habitat; la reproduction délicate, l'habitat productif, y compris l'habitat utilisé dans des conditions hivernales (par ex. : les polynies), la productivité, l'abondance et la répartition des proies; elle doit inclure les liens entre les espèces et autres niveaux trophiques (par ex. : liens entre le plancton, les poissons, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins).</p> |

| No. | Sections du rapport  | Rec. correspondantes | Sujet  | Principales thématiques                               | Recommandation de la Commission   |
|-----|--|----------------------|--|---|---|
| 26. | 5.3 Environnement humain;<br><br>7.3 Effets sur l'environnement humain | 3                    | Santé et bien-être   | Lacunes et incertitude<br><br>Inuit Qaujimagatuqangit | <p>Avec la participation de la Qikiqtani Inuit Association et des dix collectivités de la région, et sous leur orientation, encourager d'autres recherches sur le rôle des récoltes dans le milieu marin, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'importance de la pêche sur la sécurité alimentaire dans les communautés;</li> <li>▪ la vulnérabilité de la sécurité alimentaire communautaire; <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le coût des récoltes; et</li> </ul> </li> <li>▪ l'importance du partage de la nourriture traditionnelle dans les communautés.</li> </ul>   |
| 27. | 5.3 Environnement humain   |                      | Poissons et habitat des poissons<br><br>Exploitations commerciales | Lacunes et incertitude;<br><br>Solutions de rechange  | <p>Recueillir des données référentielles sur la pêche et l'écosystème afin d'évaluer la viabilité commerciale et écosystémique de la croissance existante et potentielle de la pêche commerciale dans la baie de Baffin et le détroit de Davis, et examiner également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les habitudes migratoires des turbots, les frayères, la connectivité des bancs avec les eaux intracôtières du Nunavut et les eaux groenlandaises;</li> <li>▪ la viabilité de la pêche d'autres espèces (par ex. : palourdes, crabes porc-épic, sébastes, etc..)</li> <li>▪ les investissements requis en technologies; et</li> <li>▪ hausses des quotas locaux.</li> </ul> |

| No. | Sections du rapport  | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques | Recommandation de la Commission  |
|-----|--|----------------------|---|-------------------------|--|
| 28. | 5.3 Environnement humain   |                      | Ressources patrimoniales                      | Lacunes et incertitude  | Entreprendre une évaluation référentielle des ressources patrimoniales le long des côtes est de l'île de Baffin, de l'île Ellesmere et des îles avoisinantes afin d'identifier les ressources archéologiques et paléontologiques susceptibles d'être touchées par de possibles effets des opérations extracôtières.  |
| 29. | 8.9 Accidents et défaillances;<br><br>4.2 Régime d'interventions en cas de déversement | <6, 7, 32>           | Accidents et défaillances                     | Planification maritime  | Réunir les informations disponibles sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions, incluant: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La surveillance et les responsabilités actuellement en vigueur au niveau de la réglementation;</li> <li>▪ Les capacités d'intervention actuelles et requises pour la zone visée;</li> <li>▪ Les technologies d'interventions en cas de déversement, applicables à l'Arctique (dans la glace et les eaux libres);</li> <li>▪ L'infrastructure pour les interventions d'urgence; et</li> <li>▪ Les meilleures pratiques et mesures en matière de prévention des situations d'urgence et d'interventions.</li> </ul> |
| 30. | 5.1 Environnement physique   | 70                   | Conditions de la glace marine et des icebergs | Planification maritime  | Entreprendre une recherche de base sur l'état de la glace marine, notamment sur les caractéristiques de la glace marine, la présence et la répartition des icebergs et les effets du changement climatique sur la répartition de la glace.   |

| No.   | Sections du rapport   | Rec. correspondantes   | Sujet  | Principales thématiques                              | Recommandation de la Commission   |
|---|---|------------------------|--|--|---|
| <b>Recommandations à traiter avant la levée de l'actuel moratoire</b> |   |                        |  |  |   |
| 31.   | 4.2 Régime d'interventions en cas de déversement;<br>8.9 Accidents et défaillances                                | 29 et 32               | Régime d'interventions en cas de déversement;<br>Accidents et défaillances                   | Manque de préparation;<br><br>Planification maritime | À partir des données recueillies en vertu de la recommandation 29, examiner officiellement l'actuelle capacité d'intervention en cas de déversement majeur d'hydrocarbures dans la zone visée, en dégagant le rôle prévu des collectivités et leur capacité de réagir aux situations d'urgence. Le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites désignées et les collectivités nunavutoises devraient participer activement à cet examen. |
| 32.   | 4.2 Régime d'interventions en cas de déversement;<br>8.9 Accidents et défaillances                                | 31 et 29               | Accidents et défaillances  | Lacunes et incertitude;<br>Manque de préparation     | Entreprendre une recherche de base afin d'évaluer la capacité et l'infrastructure requises pour gérer une éruption de puits ou un déversement majeur dans l'Arctique et pour intervenir d'urgence; préciser si d'efficaces mesures d'intervention peuvent être instaurées dans des régions éloignées aux rigoureuses conditions climatiques avec de longues périodes d'obscurité et en présence de glace.                                       |
| 33.   | 4.2 Régime d'interventions en cas de déversement;<br>8.9 Accidents et défaillances<br>7.2 Effets sur l'environne- | Change-ment climatique | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance.<br>Changement climatique | Lacunes et incertitude                               | Entreprendre d'autres recherches pour identifier les effets possibles des opérations gazières et pétrolières et d'autres événements imprévus (comme le brisage de glaces, les navires, les déversements) sur les zones fragiles, et tenir compte également des transformations liées au changement climatique.  |



| No. | Sections du rapport        | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques | Recommandation de la Commission   |
|-----|----------------------------|----------------------|---|-------------------------|---|
|     | ment biologique            |                      |   |                         |   |
| 34. | 5.1 Environnement physique | 29, 1 31             | Océanographie<br>Régime d'interventions en cas de déversement;<br>Accidents et défaillances | Lacunes et incertitude  | Entreprendre une étude référentielle pour mieux comprendre les processus océanographiques dans la baie de Baffin et le détroit de Davis en périodes d'eaux libres et de glace. Les résultats devront instruire l'analyse des possibles effets environnementaux et la modélisation des déversements d'hydrocarbures.   |
| 35. | 5.1 Environnement physique | 70                   | Formes du relief côtier;<br>Sédiments marins;<br>Faune marine.                              | Lacunes et incertitude  | Entreprendre des recherches pour constituer une documentation de base sur les caractéristiques de l'habitat côtier, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ forme des lignes de rivages, substrats et type de végétation;</li> <li>▪ ressources biologiques, présence d'espèces fragiles;</li> <li>▪ étapes du cycle de vie;</li> <li>▪ utilisation humaine des ressources fragiles; et</li> <li>▪ gisement potentiel de pétrole dans les différentes lignes de rivages/types de substrats.</li> </ul> |
| 36. | 5.1 Environnement physique |                      | Sédiments marins  | Lacunes et incertitude  | Constituer une documentation de base sur la qualité de l'eau et des sédiments dans la zone visée, incluant :  |

| No. | Sections du rapport  | Rec. correspondantes | Sujet                             | Principales thématiques                        | Recommandation de la Commission   |
|-----|--|----------------------|-----------------------------------|--|---|
|     |  |                      |                                   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le prélèvement d'échantillons d'eau en eaux libres et lorsque les eaux sont couvertes de glace;</li> <li>▪ le prélèvement d'échantillons d'eau à différentes profondeurs choisies pour relever les variations de températures et de salinité; et</li> <li>▪ la référencement des données sur la qualité des eaux locales et régionales et sur les sédiments à toutes les lignes directrices applicables en matière d'échantillonnage effectué pour déterminer la qualité des eaux du milieu biologique marin et des sédiments (par exemple, directives du Conseil canadien des ministres de l'Environnement).</li> </ul> |
| 37. | 5.2 Environnement biologique   | 24 à 27              | Espèces en péril                  | Lacunes et incertitude; Planification maritime | Utiliser ces données de base pour identifier les habitats fragiles (ou critiques) des espèces en péril, et ce aux fins d'intégration dans la planification maritime pour la zone visée.   |
| 38. | 5.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission | 2                    | Économie, développement et emploi | Lacunes et incertitude                         | En collaboration avec les collectivités et les parties compétentes, actualiser les données statistiques sur les principaux indicateurs socioéconomiques dans la zone visée, y compris les données sur les investissements des entreprises et les contributions des secteurs économiques au niveau communautaire.  |

| No.  | Sections du rapport      | Rec. correspondantes | Sujet                             | Principales thématiques                       | Recommandation de la Commission  |
|--|--------------------------|----------------------|-----------------------------------|---|--|
| 39.  | 5.3 Environnement humain |                      | Infrastructure communautaire      | Manque de préparation; Lacunes et incertitude | Dresser l'inventaire de l'infrastructure des transports et des communications dans la zone visée. Évaluer la pertinence de l'inventaire actuel et déterminer les exigences pour toute expansion de la capacité qui s'avèrerait nécessaire pour répondre aux besoins de l'industrie pétrolière extracôtière.  |
| 40.  | 7.3 Environnement humain |                      | Économie, développement et emploi | Lacunes et incertitude                        | <p>Effectuer une analyse comparative des opérations pétrolières et des autres formes de développement économique dans la zone visée (par ex.: pêche commerciale, en incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une analyse du marché du travail</li> <li>▪ une analyse coûts-bénéfices;</li> <li>▪ l'identification des possibilités d'éducation et de formation et la capacité d'acquérir des compétences polyvalentes;</li> <li>▪ l'identification des types et du nombre de possibilités d'emplois locaux et autres avantages; et</li> <li>▪ une étude des possibles limitations entravant la capacité des collectivités inuites de participer efficacement à l'emploi et à la formation ou de s'engager sur d'autres pistes économiques tracées par un type particulier de développement économique.</li> </ul> |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire en vigueur serait levé</b> |                          |                      |                                   |   |  |

| No. | Sections du rapport   | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques                           | Recommandation de la Commission  |
|-----|---|----------------------|---|---|--|
| 41. | 5.1 Environnement physique<br>7.1 Effets sur l'environnement physique | 75                   | Environnement acoustique;<br>Plancton;<br>Faune et flore benthiques;<br>Poissons et habitat des poissons;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins | Lacunes et incertitude;<br>Planification maritime | <p>Entreprendre une recherche de base pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ instaurer des niveaux de base des sons émis sous l'eau et dans l'atmosphère de la baie de Baffin et le détroit de Davis;</li> <li>▪ mieux comprendre les effets potentiels des bruits sous-marins et des activités sismiques sur le plancton, les organismes benthiques et les invertébrés (notamment les mollusques et crustacés et les arthropodes), les poissons, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins; et</li> <li>▪ appliquer les résultats de recherche à la création de critères seuils pour évaluer les blessures et les troubles du comportement. .</li> </ul> |
| 42. | 5.1 Environnement physique  |                      | Géologie  | Lacunes et incertitude                            | <p>En consultation avec les chefs de l'industrie pétrolière (exploration et exploitation) et d'autres régions de l'Arctique réalisant des opérations pétrolières et gazières, entreprendre des recherches pour mieux saisir les géo-risques de la zone visée (par ex. : la répartition des caractéristiques glaciaires, l'analyse des glaces, l'évaluation de la stabilité du fond marin et de la pente sous-aquatique) ainsi que les propriétés géotechniques des sédiments marins liés au forage exploratoire et à l'installation des structures sur le fond marin.</p>  |

| No. | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes | Sujet  | Principales thématiques | Recommandation de la Commission   |
|-----|---|----------------------|--|-------------------------|---|
| 43. | 7.2 Effets sur l'environnement biologique |                      | Poissons et habitat des poissons;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins                        | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des recherches pour identifier les risques possibles (y compris les implications pour la santé et la sécurité des personnes et des populations) engendrés par la force d'attraction vers les structures extracôtières et les navires afférents pour les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ poissons de mer;</li> <li>▪ oiseaux aquatiques; et</li> <li>▪ mammifères marins.</li> </ul>                                  |
| 44. | 7.2 Effets sur l'environnement biologique |                      | Poissons et habitat des poissons;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins                        | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des recherches pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ dégager les méthodes actuellement utilisées pour surveiller la présence des poissons de mer, des oiseaux aquatiques et des mammifères marins à proximité des infrastructures extracôtières d'exploitation pétrolière; et</li> <li>▪ évaluer l'efficacité de ces mesures pour prévenir ou atténuer les interactions négatives ou autres répercussions..</li> </ul> |
| 45. | 7.5 Effets cumulatifs                     |                      | Poissons et habitat des poissons;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins;<br>Effets cumulatifs. | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des recherches quant aux possibles effets cumulatifs sur les poissons de mer, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins tout en examinant également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les opérations gazières et pétrolières liées aux activités existantes et aux futurs travaux envisageables, notamment les travaux miniers, les transports maritimes, la pêche</li> </ul>                                    |

| No.  | Sections du rapport                     | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques | Recommandation de la Commission  |
|--|---|----------------------|---|-------------------------|--|
|  |   |                      |   |                         | <p>commerciale, les récoltes inuites et l'utilisation traditionnelle des terres ainsi que les pratiques;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les interactions directes des projets;</li> <li>▪ les modifications de la qualité de l'eau;</li> <li>▪ l'altération ou la perte de l'habitat, incluant la perturbation de l'habitat de glace;</li> <li>▪ les bruits sous-marins;</li> <li>▪ les déversements pétroliers, y compris les fuites chroniques des plateformes; et</li> <li>▪ le rejet des eaux usées et des eaux grises.</li> </ul> |
| <b>Recommandations à traiter lors de futures évaluations</b> |   |                      |   |                         |  |
| 46.  | 7.1 Effets sur l'environnement physique | 65 et 74             | Qualité de l'air et émissions de gaz à effet de serre | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des recherches pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ évaluer en amont et en aval, les émissions, de gaz à effet de serre à différentes échelles de l'exploitation gazière et pétrolière dans la baie de Baffin et le détroit de Davis; et</li> <li>▪ préciser si, et dans quelle mesure, les ressources pétrolières et gazières pourront être exploitées dans la zone visée, dans les limites imposées en vertu des cibles nationales et internationales de réduction de carbone.</li> </ul>                            |

## RECOMMANDATIONS VISANT L'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ÉCOSYSTÉMIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

La Commission a surtout et avant tout recommandé cette recherche de base pour instruire l'évaluation des répercussions socioéconomiques et écosystémiques. Elle a par conséquent noté qu'il existait des liens entre les recommandations portant sur la recherche de base et les recommandations visant les répercussions écosystémiques et socioéconomiques.

**TABEAU 4: SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS VISANT L'ÉVALUATION DES RÉPERCUSSIONS ÉCOSYSTÉMIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES**

| No.  | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes. | Sujet                     | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|--|---|-----------------------|---------------------------|-------------------------|--|
| <b>Recommandations à traiter nonobstant l'actuel moratoire</b> |   |                       |                           |                         |  |
| 47.  | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | 24                    | Plancton                  | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des recherche quant à la potentialité d'effets sur le plancton de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la pollution par les nutriments issus du rejet routinier et déclenché des eaux des opérations pétrolières et gazières;</li> <li>▪ le rejet des eaux de ballast émanant des activités de navigation; et</li> <li>▪ l'éventuelle introduction d'espèces de plancton non indigènes à la région. the potential introduction of non-native.</li> </ul> |
| 48.  | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | <24, 19, 72 et 9      | Faune et flore benthiques | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre une recherche sur les relations entre les changements dans la phénologie, l'abondance et la productivité de l'efflorescence ainsi que ceux de la composition par espèce de la flore benthique et les changements dans le milieu marin (par ex. : répartition de la glace océanique, la circulation océanique, les conditions de la surface et les</p>  |

| No.   | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes. | Sujet  | Principales thématiques | Recommandations de la Commission  |
|---|---|-----------------------|--|-------------------------|---|
|   |   |                       |  |                         | températures) et ce, afin de mieux comprendre les possibles boucles de rétroaction non linéaires entre le changement climatique et le milieu marin benthique.   |
| <b>Recommandations à traiter avant la levée du moratoire en vigueur</b> |   |                       |  |                         |   |
| 49.   | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | 48 et 72              | Flore et faune benthiques  | Lacunes et incertitude  | Entreprendre une recherche visant les effets sur les organismes filtreurs benthiques, de la prise en charge des matières en suspension dues à la turbidité accrue provoquée par les opérations pétrolières sur/près du plancher océanique.  |
| 50.   | 5.2 Environnement biologique              | 37, 69 et 71          | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance   | Lacunes et incertitude  | Entreprendre des recherches supplémentaires pour déterminer : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la résilience des zones fragiles; et</li> <li>▪ si ces zones retrouveront leur état naturel après la cessation des opérations pétrolières et gazières.</li> </ul>  |
| 51.   | 6.6 Facteurs supplémentaires              | 19 à 46               | Autres possibilités de développement économique; et Scénarios hypothétiques d'exploitation pétrolière et gazière | Planification maritime  | Incorporer toutes les données de base pertinentes et actualisées (y compris celles de l'Inuit Qaujimajatuqangit et de l' Inuit Qaujimaningit) et, en collaboration avec le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites et les collectivités locales, effectuer une planification régionale maritime pour toute la zone visée, en fixant les priorités régionales . |
| 52.   | 6.6 Facteurs supplémentaires              | 38, 2, 27 et 51       |  | Solutions de rechange   | En tenant compte des informations de base actualisées et des priorités régionales fixées en vertu de la recommandation 51, analyser les risques et les retombées des : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ autres avenues de développement économique (par ex. :, pêches</li> </ul>  |



| No. | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes. | Sujet   | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|-----|---|-----------------------|---|-------------------------|--|
|     |   |                       |   |                         | <p>commerciales, énergie renouvelable et tourisme) dans la zone visée; et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'exploration d'autres sources énergétiques pouvant assumer la consommation énergétique interne du Nunavut..</li> </ul>   |
| 53. | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | 25 et 27              | Poissons et leur habitat ;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins<br>Changement climatique | Lacunes et incertitude  | <p>En tenant compte des recherches de base actualisées, évaluer les possibles répercussions des opérations pétrolières et gazières sur les environnements biologique, physique et humain de la zone visée, incluant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les zones fragiles;</li> <li>les poissons et leur habitat (incluant les différentes étapes du cycle de vie);</li> <li>les oiseaux aquatiques; et</li> <li>les mammifères marins.</li> </ul> <p>L'évaluation doit tenir compte de l'incertitude entourant les éventuelles réactions physiologiques et comportementales (comme les bruits acoustiques et sous-marins) et doit spécifier, selon les différents modèles/conditions de changement climatique, les transformations que les zones touchées risquent de subir au fil du temps.</p> |
| 54. | 8.9 Accidents et défaillances             |                       | Accidents et défaillances   | Lacunes et incertitude  | <p>Entreprendre des études de base pour comprendre les effets possibles du déversement/largage des hydrocarbures sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'environnement arctique et les espèces sauvages (incluant les espèces migratoires de</li> </ul>   |

| No.  | Sections du rapport                               | Rec. correspondantes. | Sujet  | Principales thématiques | Recommandations de la Commission  |
|--|---|-----------------------|--|-------------------------|---|
|  |   |                       |  |                         | <p>poissons de mer, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le mode de vie des Inuits et l'économie du Nord, incluant le tourisme, la pêches et la sécurité alimentaire; et</li> <li>▪ la préparation à la gestion des éventuels déversements.</li> </ul> <p>Ces effets potentiels des déversements/largages d'hydrocarbures doivent être examinés pendant la saison des eaux libres et celle des glaces.</p>        |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire en vigueur serait levé</b> |   |                       |  |                         |   |
| 55.  | 4.2 Régime d'interventions en cas de déversements | 29, 1 et 31           | Régime d'interventions en cas de déversements                      | Manque de préparation   | <p>Créer un programme complet de recherche, d'évaluation, de prévention des déversements et d'interventions dans l'Arctique afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prévoir et évaluer les effets des déversements sur les environnements humains, biologiques et physiques de l'Arctique; et</li> <li>▪ préciser et évaluer les efficaces méthodes, équipement et technologies de prévention des déversements et des interventions en Arctique..</li> </ul> |
| 56.  | 7.2 Effets biologiques sur                        |                       | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance | Planification maritime  | <p>Entreprendre des recherches pour mieux comprendre la possibilité de répercussions de l'exploitation gazière et pétrolière sur les aires fragiles de la zone visée, incluant les polynies et les aires recouvertes de</p>   |

| No.  | Sections du rapport  | Rec. correspondantes. | Sujet  | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|--|--|-----------------------|--|-------------------------|--|
|  | l'environnement  |                       |  |                         | glace. Cette recherche doit spécifier, selon les différents types d'opérations pétrolières et les différents modèles/conditions appliquées en matière de changement climatique, les transformations que les zones touchées risquent de subir au fil du temps.  |
| 57.  | 7.3 Environnement humain;<br>8.9 Accidents et défaillances | 27                    | Exploitation (récolte) commerciale;<br>Accidents et défaillances   | Lacunes et incertitude  | À partir des données de base actualisées, recueillies en vertu de la recommandation 27 sur les récoltes commerciales, préciser la potentialité de conséquences économiques négatives des opérations pétrolières (y compris résultant des déversements connexes et autres incidents) sur la pêche actuelle et future du Nunavut.  |
| <b>Recommandations à traiter lors de futures évaluations</b> |  |                       |  |                         |  |
| 58.  | 7.2 Effets sur l'environnement biologique                  | 24 et 47              | Plancton   | Lacunes et incertitude  | Inclure dans les évaluations spécifiques à des projets, l'étude des éventuelles répercussions sur le plancton et sur la flore et la faune benthiques: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liées à un déversement d'hydrocarbure ou autre possible impact de navigation; et</li> <li>▪ Dues à une perturbation chronique de l'augmentation des activités maritime et du bruit sous-marin.</li> </ul> |
| 59.  | 6.6 Autres facteurs  |                       | Autres possibilités de développement économique; et Hypothétiques scénarios d'exploitation pétrolière et gazière | Solutions de rechange   | Avant d'entreprendre des évaluations liées à des projets spécifiques, effectuer des évaluations environnementales stratégiques des opérations pétrolières extracôtières dans des régions particulières aux ressources connues, comme le bassin Saglek et le bassin Sverdrup. Les futures ÉES doivent :   |

| No. | Sections du rapport | Rec. correspondantes. | Sujet   | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|-----|---------------------|-----------------------|---|-------------------------|--|
|     |                     |                       |   |                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ analyser les différentes phases et configuration d'une possible exploitation pétrolière et gazière; et</li> <li>▪ s'assurer de sélectionner les emplacements, les conditions environnementales et fixer les objectifs de l'étude de concert avec le gouvernement du Nunavut, les organisations inuites désignées et les collectivités locales.</li> </ul> |
| 60. | 6.6 Autres facteurs | 59                    | Autres possibilités de développement économique; Hypothétiques scénarios d'exploitation pétrolière et gazière | Solutions de rechange   | Toute future ÉES ou toute évaluation spécifique à un projet doit tenir compte des technologies alternatives, notamment pour les levés sismiques marins.  |

## RECOMMANDATIONS VISANT L'ATTÉNUATION, LA SURVEILLANCE, LA MODÉLISATION, LA CARTOGRAPHIE ET LES PRÉVISIONS DES RÉPERCUSSIONS

Même si les importantes lacunes en informations de base et en prévisions connexes des effets ont limité les recommandations qu'elle aurait pu faire à cet égard, la CNER a formulé des recommandations générales pour les mesures visant à atténuer/limiter et surveiller les possibles répercussions; elle a en outre demandé que la modélisation, la cartographie et les prévisions des incidences soient actualisées pour s'harmoniser aux évaluations des effets/ recherches référentielles préconisées.

**Table 5: Sommaire des recommandations de la Commission sur l'atténuation des répercussions**

| No.   | Sections du rapport                     | Rec. correspondantes. | Sujet       | Principales thématiques                        | Recommandations de la Commission  |
|---|---|-----------------------|-------------|--|---|
| <b>Recommandations à traiter avant la levée du moratoire en vigueur</b> |   |                       |             |  |   |
| 61.   | 7.1 Effets sur l'environnement physique | 19 à 60               | Atténuation | Lacunes et incertitude; Planification maritime | <p>En tenant compte des données actualisées des évaluations de base/ des effets et des expériences de l'Office national de l'énergie, du Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Petroleum Board, du Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Board et d'autres parties concernées et en collaboration avec le gouvernement du Nunavut, des organisations inuites et des collectivités locales, entreprendre des recherches instruites par l'Inuit Qaujimajatuqangit et l'Inuit Qaujimaningit pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ dégager des mesures normalisées d'atténuation des répercussions inhérentes à l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière; et</li> <li>▪ évaluer l'efficacité (ou les limites) de ces mesures normalisées d'atténuation dans le milieu arctique; et élaborer des mesures</li> </ul> |

| No.  | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes. | Sujet   | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|--|---|-----------------------|---|-------------------------|--|
|  |   |                       |   |                         | normalisées pour atténuer les possibles incidences liées aux opérations pétrolières et gazières dans la zone visée.  |
| 62.  | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | 25, 27 et 53          | Poissons et leur habitat;<br>Oiseaux aquatiques;<br>Mammifères marins;<br>Atténuation des répercussions acoustiques | Lacunes et incertitude  | <p>En tenant compte des données actualisées des évaluations de base/ des effets, entreprendre des recherches pour analyser l'efficacité des mesures d'atténuation (incluant les nouvelles technologies) mises sur pied pour réduire les éventuelles répercussions acoustiques inhérentes aux opérations pétrolières et gazières et à la navigation découlant de projets, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les poissons;</li> <li>▪ les oiseaux aquatiques; et</li> <li>▪ les mammifères marins.</li> </ul> <p>La recherche doit inclure une délimitation entre les différentes espèces et les différentes étapes de leur cycle de vie.</p> |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire actuel serait levé</b> |   |                       |   |                         |  |
| 63.  | 8.9 Accidents et défaillances             |                       | Accidents et défaillances   | Manque de préparation   | Que les exploitants pétroliers et gaziers incluent, dans l'élaboration des plans d'interventions d'urgence, des plans de prévention et des plans d'urgence en cas de déversement, et dans les procédures opérationnelles normalisées, etc. ainsi que dans la conception des mesures d'atténuation des répercussions, les leçons tirées des accidents et défaillances dans des territoires similaires, y compris  |

| No. | Sections du rapport | Rec. correspondantes. | Sujet | Principales thématiques | Recommandations de la Commission  |
|-----|---------------------|-----------------------|-------|-------------------------|---|
|     |                     |                       |       |                         | les procédures opérationnelles connexes et les mesures d'atténuation des répercussions. |

**Table 6: Sommaire des recommandations de la Commission en matière de surveillance**

| No.  | Sections du rapport  | Rec. correspondantes. | Sujet                       | Principales thématiques                               | Recommandations de la Commission  |
|--|--|-----------------------|-----------------------------|---|---|
| <b>Recommandations à traiter nonobstant le moratoire en vigueur</b>            |  |                       |                             |   |   |
| 64.  | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission |                       | Atténuation<br>Surveillance | Planification maritime;<br>Inuit<br>Qaujimajatuqangit | Instaurer un mécanisme pour permettre aux exploitants-cultivateurs et aux membres de la communauté de rapporter: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tout problème observé sur la qualité de la nourriture traditionnelle; et</li> <li>▪ Toute autre préoccupation ou tout changement observé quant aux répercussions inhérentes aux opérations pétrolières dans la zone visée.</li> </ul> |
| <b>Recommandations à traiter avant la levée de l'actuel moratoire</b>          |  |                       |                             |   |   |
| 65.  | 5.1 Environnement physique   |                       | Climat et météorologie      | Lacunes et incertitude                                | Établir un réseau de surveillance améliorée de la température en surface pour la zone visée, chargé d'optimiser l'exactitude des prévisions météorologiques dans toute la région, incluant des mécanismes chargés de tenir compte des rapides changements des conditions climatiques.   |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire en vigueur serait levé</b> |  |                       |                             |   |   |

| No. | Sections du rapport  | Rec. correspondantes. | Sujet                       | Principales thématiques                              | Recommandations de la Commission  |
|-----|--|-----------------------|-----------------------------|--|---|
| 66. | 7.3 Environnement humain<br>9.0 Autres questions examinées par la Commission |                       | Atténuation<br>Surveillance | Planification maritime<br>Inuit<br>Qaujimajatuqangit | Élaborer et mettre en vigueur des programmes visant à faciliter la participation des Inuits et des collectivités avoisinantes aux plans locaux de surveillance dans la baie de Baffin et le détroit de Davis (et plus particulièrement la surveillance des lieux de récoltes prioritaires). |
| 67. | 7.3 Environnement humain   | 26                    | Atténuation                 | Inuit<br>Qaujimajatuqangit                           | Avec la participation de la Qikiqtani Inuit Association et les collectivités, appliquer la recherche sur la sécurité alimentaire effectuée en vertu de la recommandation 26, aux évaluations des répercussions spécifiques à des projets et aux programmes de surveillance                  |

**Table 7: Sommaire des recommandations de la Commission visant la modélisation, la cartographie et les prévisions des répercussions**

| No.   | Sections du rapport        | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques | Recommandations de la Commission  |
|---|----------------------------|----------------------|---|-------------------------|---|
| <b>Recommandations à traiter nonobstant le moratoire en vigueur</b> |                            |                      |   |                         |   |
| 68.   | 5.1 Environnement physique | 30                   | Conditions de la glace marine et des icebergs | Planification maritime  | À partir des données de base actualisées recueillies en vertu de la recommandation 30, modéliser l'occurrence temporelle et spatiale de la glace marine dans la zone visée. |



| No.   | Sections du rapport                       | Rec. correspondantes | Sujet  | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|---|---|----------------------|--|-------------------------|--|
| 69.   | 5.2 Environnement biologique              | 27, 50 et 71         | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance | Lacunes et incertitude  | En tenant compte des données de base actualisées, y compris des données supplémentaires recueillies en vertu des recommandations 27 et 50, produire en ligne des cartes actuelles des habitats fragiles dans la zone visée, comportant des niveaux d'informations concernant les espèces appropriées et les facteurs utilisés pour identifier ces habitats fragiles.   |
| <b>Recommandations à traiter avant la levée de l'actuel moratoire</b> |   |                      |  |                         |  |
| 70.   | 5.1 Environnement physique                | 35                   | Formes de relief côtières  | Lacunes et incertitude  | À partir de la recherche supplémentaire sur les caractéristique de l'habitat côtier, effectuée conformément à la recommandation 35, constituer un atlas des zones riveraines/côtières fragiles.  |
| 71.   | 5.2 Environnement biologique              | 50 et 69             | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance | Planification maritime  | Identifier l'habitat fragile/critique pour les espèces en péril, où l'exploitation pétrolière et gazière devrait être limitée, restreinte ou évitée et l'homologation de zones marines protégées s'avèrerait judicieuse.   |
| 72.   | 7.2 Effets sur l'environnement biologique | 24, 39, 48 et 49     | Flore et faune benthiques<br>Plancton                              | Lacunes et incertitude  | En tenant compte des données de base actualisées, modéliser les différents habitats de la baie de Baffin et du détroit de Davis afin d'accroître la confiance dans l'évaluation des effets potentiels des opérations pétrolières sur les habitats : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de la faune et la flore benthiques; et</li> <li>▪ du plancton.</li> </ul> |

| No.  | Sections du rapport           | Rec. correspondantes | Sujet  | Principales thématiques                          | Recommandations de la Commission   |
|--|-------------------------------|----------------------|--|--|--|
|  |                               |                      |  |  | La modélisation doit tenir compte de la présence de forts courants dans la région et du fait que leur puissance risque de s'intensifier, ce qui étendra l'empreinte physique des possibles répercussions des substances délétères dégagées dans l'environnement.   |
| 73.  | 7.7 Effets de l'environnement |                      | Effets de l'environnement sur les possibles projets/opérations pétrolières et gazières extracôtières | Manque de préparation                            | Que des investissements soient effectués pour améliorer les services de surveillance et de gestion de la glace dans la région et pour optimiser l'exactitude des prévisions quant à l'étendue de la glace de mer, l'emplacement et les trajectoires des icebergs et les événements météorologiques extrêmes  |
| <b>Recommandations à traiter au cas où le moratoire en vigueur serait levé</b> |                               |                      |  |  |  |
| 74.  | 5.1 Environnement physique    | 19                   | Qualité de l'air; Émissions de gaz à effet de serre<br>Changement climatique                         | Lacunes et incertitude                           | Modéliser les émissions dues au transport maritime et liées aux opérations pétrolières et gazières, afin d'en comprendre les possibles effets cumulatifs, directs ou indirects, sur la qualité de l'air ainsi que leurs contributions aux émissions de gaz à effet de serre.   |
| 75.  | 5.1 Environnement physique    | 41                   | Environnement acoustique   | Lacunes et incertitude et planification maritime | À partir des recherches de base effectuées au titre de la recommandation 41 et visant à établir des niveaux sonores atmosphériques et sous-marins dans la baie de Baffin et le détroit de Davis, créer une modélisation totale de la dispersion des sons provenant des sources anthropiques ainsi que des possibles effets directs et cumulatif du bruit des opérations pétrolières sur les récepteurs fauniques |

| No. | Sections du rapport           | Rec. correspondantes | Sujet   | Principales thématiques                         | Recommandations de la Commission   |
|-----|-------------------------------|----------------------|---|---|--|
|     |                               |                      |   |   | (notamment les poissons de mer, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins).  |
| 76. | 7.3 Environnement biologique  | 50, 69, 71           | Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance                        | Planification maritime                          | Instaurer des marges de recul ou autres restrictions d'activités à proximité des opérations gazières et pétrolières, des infrastructures et autres composantes près de la zone de dislocation.   |
| 77. | 7.3 Environnement humain      |                      | Récoltes commerciales; Zones spéciales et fragiles et zones préoccupantes et d'importance | Planification maritime                          | Instaurer des marges de recul ou autres restrictions d'activités à proximité des opérations gazières et pétrolières, des infrastructures et autres composantes (et plus particulièrement les levés sismiques) dans les régions et pendant les saisons où, à l'heure actuelle, se déroulent les récoltes commerciales ou encore dans les régions qui devraient accueillir la future croissance de l'exploitation commerciale. |
| 78. | 7.3 Environnement humain      | 77                   | Récoltes commerciales   | Planification maritime                          | Envisager l'instauration des marges de recul ou autres restrictions d'activités à proximité des opérations gazières et pétrolières, des infrastructures et autres composantes (plus particulièrement les levés sismiques) dans les zones et pendant les saisons où la pêche est interdite afin de protéger les zones benthiques sensibles et les habitats hivernants des narvals.  |
| 79. | 8.9 Accidents et défaillances | #63                  | Accidents et défaillances   | Planification maritime; Inuit Qaujimajatuqangit | En consultation avec les membres de la communauté, les gardiens du savoir inuit et les exploitants pétroliers, repérer les rivages fragiles ou importants qui pourraient être impactés par des déversements, des accidents ou des défaillances liés  |

| No. | Sections du rapport | Rec. correspondantes | Sujet | Principales thématiques | Recommandations de la Commission   |
|-----|---------------------|----------------------|-------|-------------------------|--|
|     |                     |                      |       |                         | à l'exploitation pétrolière et gazière et au transport maritime pour les projets. Lorsque ces aires auront été identifiées, les exploitants pétroliers devront intégrer ces informations dans leur plan d'interventions en cas de déversement et régler les préoccupations communautaires, y compris les points comme les restrictions de navigation les processus cruciaux du cycle de vie des espèces sauvages marines (comme les poissons de mer, les oiseaux aquatiques et les mammifères marins). |



